



Mon locataire en place depuis 3 mois ne paie pas !

Par **snickers59**, le **05/01/2009 à 18:48**

Bonsoir,

J'ai loué un appartement à un couple fin octobre.

Nous avons signé le contrat de location, et depuis ils ne m'ont versé que la caution (1 mois après).

Ils me doivent donc 3 mois de loyer étant donné que nous sommes le 05 janvier et que c'est le 05 qui a été convenu pour le règlement mensuel.

Ils ne répondent plus au téléphone, et je leur ai déjà envoyé 2 lettres recommandées avec accusé de réception, mais rien ne bouge.

Ils prétendaient (lorsqu'ils répondaient au téléphone) que leur dossier "solendi" (organisme se portant garant) traîne, j'ai donc appelé solendi et ils disent n'avoir reçu leur dossier que mi-décembre !

Idem pour la demande d'APL, leur nom est inconnu à la caisse d'allocations familiales...

Que dois-je faire ?

merci d'avance pour vos éléments.

Cordialement,